



Résultat du réinvestissement du solde sur dividende 2012

Le solde sur dividende 2012 de 0,27 euro par action a détaché le 7 juin 2013. Les actionnaires pouvaient percevoir tout ou partie de ce dividende en actions ABC arbitrage émises à un prix de 5,50 euros.

Au terme de la période d'option, 59 078 actions ont été créées et 13,74 millions d'euros ont été versés en numéraire. Pour mémoire, le paiement en numéraire et l'inscription en compte des actions ont été réalisés le lundi 24 juin 2013.

Ainsi, à cette date, le capital social s'établit désormais à 836 255,84 euros divisé en 52 265 990 actions d'une valeur nominale de 0,016 euro.

L'actionnariat se répartit comme suit en % du capital :

- ABC participation et gestion : 16,6%
- Aubépar Industries SE* : 13,9%
- Financière WDD : 5,5%
- Management** : 16,1%
- Public : 47,7%
- Autodétention : 0,2%

* Concerne Aubépar Industries SE et ses filiales

** Dirigeants opérationnels et responsables de départements du groupe

Prochain rendez-vous :

- Résultats semestriels 2013 : 16 septembre 2013.

Contacts :

Direction de la communication - Julien Aumont : 01 53 00 55 00 / actionnaires@abc-arbitrage.com

Relations presse – F2S com - Valérie Sabineu / Jérôme Goaër : 01 44 82 46 21 / 24

Retrouvez les communications officielles et réglementaires sur <http://www.abc-arbitrage.com/>

EURONEXT Paris – Compartiment B

ISIN : FR0004040608

Reuters BITI.PA / Bloomberg ABCA